

Mai 2011

2nd degré

Gel du point d'indice pour 2011 et 2012 + inflation

=

perte de rémunération pour tous

Le Président de la République vient pourtant de rappeler que les enseignants n'étaient pas assez payés ! Une partie des économies réalisées sur les suppressions d'emplois devait être consacrée à une revalorisation.

Le SPELC proteste et exige une juste reconnaissance du travail

Enseignants

Reclassification **Précisions de la commission de suivi**

L'expérience permet de faire évoluer le poste et conduit à l'attribution de degrés supplémentaires dans les critères classants.

La dénomination des postes peut-être similaire mais l'expérience, le nombre et la variété des fonctions peuvent entraîner une classification distincte entre salariés.

Salariés
des établissements

Le SPELC
vous informe et vous défend

